

Les zones périurbaines seraient les plus touchées par le vieillissement

La forte progression du nombre de personnes de 60 ans et plus ne serait pas homogène sur l'ensemble du Grand Est. En effet, tous les territoires ne sont pas au même degré de vieillissement de leur population : ce dernier varie notamment en fonction de la proximité aux grands pôles d'emploi de la région (figure 1). Les seniors sont ainsi les moins présents au sein des grands pôles dont ils constituent 23,1 % des habitants en 2013, soit 0,8 point de moins que dans l'ensemble de la région (figure 2). Les jeunes de 15 à 29 ans y sont au contraire beaucoup plus représentés (21,3 % contre 18,2 %) du fait d'une concentration de l'enseignement supérieur dans les plus grandes villes. Également lieux de concentration des emplois, les grands pôles regroupent pourtant moins de personnes de 30 à 59 ans qu'ailleurs (38,4 % contre 40,1 %). Une part importante des emplois des agglomérations sont en effet occupés par des actifs vivant dans les zones périurbaines alentours, appelées espace des grandes aires urbaines hors grands pôles (définitions). Les situations de personnes en âge de travailler et d'enfants en bas âge y sont les plus courantes et les personnes plus âgées moins nombreuses : les 60 ans et plus représentent 23,3 % des habitants, 0,6 point de moins que dans la région. Les zones où les seniors sont moins présents forment trois ensembles distincts dans la région : à l'ouest, l'axe Charleville-Mézières-Reims, Troyes ; au centre, celui de Thionville-Metz-Nancy-Épinal ; à l'est, celui de Strasbourg-Colmar-Mulhouse.

Dans les espaces plus éloignés des grands pôles, qui ne rassemblent qu'un cinquième de la population mais s'étendent sur la moitié de la surface du Grand Est, les seniors sont nettement plus présents qu'au niveau régional (26,9 % contre 23,9 %).

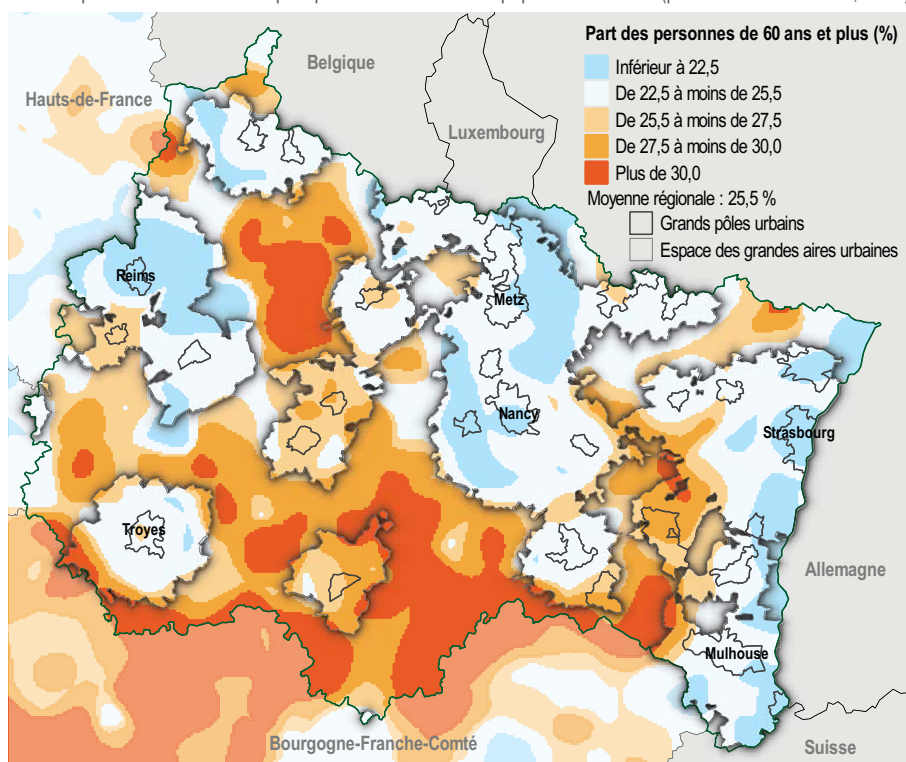
Les seniors attirés par les territoires les plus denses

Au-delà du vieillissement de la population, les migrations résidentielles auraient également une incidence sur les écarts entre territoires en matière de progression des seniors. S'ils sont quatre fois inférieurs que pour le reste de la population, les changements de commune de résidence concernant 2,1 % des habitants du Grand Est de 60 ans et plus en 2013. Les mouvements résidentiels de seniors se font en direction des zones ayant un degré de densité (définitions) plus important, que ce soit dans ou en dehors des espaces des grandes aires urbaines. Ces derniers sont en effet mieux pourvus en

services de proximité, et sont également plus souvent équipés pour la prise en charge des personnes âgées (figure 3). Dans les espaces des grandes aires urbaines, 37,9 % des communes de densité intermédiaire disposent d'au moins un équipement d'assistance aux personnes âgées, que ce soit pour l'hébergement, les soins à domicile ou les services d'aide, contre 6,5 % pour celles de moindre densité. Dans le reste de la région, les moyens et petits pôles d'emploi concentrent les équipements destinés aux personnes âgées aux dépens de leur couronne périurbaine, tout comme les communes peu denses vis-à-vis des communes très peu denses au sein des espaces situés hors influence des pôles.

1 Les seniors moins présents dans les grandes villes du Grand Est et leurs alentours

Part des personnes de 60 ans et plus parmi l'ensemble de la population en 2013 (part communale lissée ; en %)



© IGN - Insee 2017

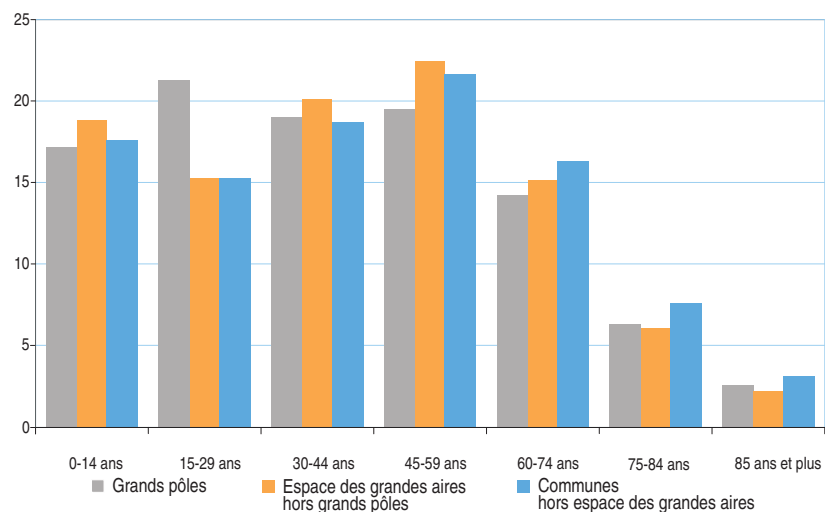
Source : Insee, recensement de la population 2013.

En 2013, les territoires les plus denses du Grand Est attirent ainsi plus de seniors qu'ils n'en perdent au gré des migrations. Les mouvements résidentiels en direction de ces territoires s'accroissent au fur et à mesure que l'âge, et en conséquence le niveau de dépendance, augmente. Les grands pôles d'emploi échappent à ce constat avec des mouvements de seniors proches de l'équilibre. Les départs des pôles liés à la périurbanisation - soit le déplacement des centres urbains vers leur couronne - affectent également les personnes de 60 ans et plus et viennent compenser les arrivées. Les échanges migratoires sont également en moyenne déficitaires pour les moyens pôles. Certains d'entre eux subissent l'attractivité résidentielle d'une grande agglomération proche, comme Reithel avec Reims ou encore Guebwiller avec Mulhouse.

Fort accroissement des seniors par effet du vieillissement dans le périurbain

Du fait de ces mouvements, la croissance des 60 ans et plus ne serait pas la même suivant le type d'espace considéré. Les espaces périurbains des grandes villes connaîtraient la hausse la plus forte avec en moyenne + 1,6 % par an entre 2013 et 2040, soit 0,4 point de plus qu'en région. Les générations âgées de 30 à 59 ans, particulièrement présentes en 2013, viendraient abonder la population des seniors à l'horizon 2040. À l'inverse, le nombre de seniors augmenterait plus faiblement dans les territoires éloignés des grands pôles (+ 1,1 % par an). Les entrées de générations dans la catégorie des 60 ans et plus y seraient plus

2 Plus de jeunes dans les grands pôles, d'actifs dans leur couronne périurbaine et de seniors ailleurs



Lecture : en 2013, les personnes âgées de moins de 15 ans représentent 17,1 % des habitants des grands pôles, 18,8 % de ceux de l'espace des grandes aires urbaines hors grands pôles et 17,6 % de ceux des communes situées hors de l'espace des grandes aires urbaines.

Source : Insee, recensement de la population 2013.

faibles et ne seraient pas totalement compensées par les décès plus nombreux, en raison du vieillissement plus avancé de la population. Comptant à la fois moins de seniors et de personnes de 30 à 59 ans, les grands pôles seraient les moins affectés par la hausse des personnes âgées avec + 1,0 % par an sur la période.

Dans l'hypothèse où ces mouvements migratoires se poursuivent, l'espace périurbain des grands pôles, où la croissance des 60 ans et plus serait la plus forte, se décomposerait en deux ensembles distincts rassemblant des populations ayant des

préoccupations différentes en matière de logements (figure 4).

Le premier ensemble constitué des communes ayant une densité plus faible, verrait le nombre de seniors augmenter de 1,7 % par an entre 2013 et 2040, dont + 2,2 points du seul fait du vieillissement de la population, alors que les personnes âgées tendraient à en partir pour s'installer ailleurs (- 0,5 point). Les cas de ménages âgés continuant à occuper des maisons de grande taille après le départ de leurs enfants se multiplieraient. Ils résulteraient du vieillissement des ménages partis s'installer dans le périurbain, le plus

3 Les seniors attirés par les territoires disposant d'équipements d'assistance aux personnes âgées

Migrations des 60 ans et plus entre les différents types de territoires du Grand Est

	Proportion de communes disposant d'équipements d'assistance aux personnes âgées en 2016 (en %)		Solde des échanges migratoires internes à la région en 2013 (nombre de mouvements pour 10 000 habitants)			
	En nombre de communes	En nombre d'habitants	60 à 74 ans	75 à 84 ans	85 ans et plus	60 ans et plus
Grands pôles	49,4	88,1	-9	13	52	4
Espace des grandes aires urbaines de densité intermédiaire	37,9	66,0	58	75	185	75
Espace des grandes aires urbaines de densité plus faible	6,5	19,3	-1	-55	-161	-29
Moyen pôles	40,7	76,7	55	-56	-330	-24
Petits pôles	55,1	83,6	5	89	302	69
Autres espaces périurbains	7,0	17,7	-11	10	-32	-7
Communes plus isolées et peu denses	23,1	43,1	31	61	377	79
Communes plus isolées et très peu denses	1,0	1,4	-25	-87	-544	-99
Ensemble du Grand est	10,8	61,1	///	///	///	///

Lecture : en 2016, 49,4 % des communes appartenant à un grand pôle du Grand Est disposent d'au moins un équipement d'assistance aux personnes âgées. Ces communes abritent 88,1 % de la population des grands pôles. Les échanges migratoires de seniors entre les grands pôles et le reste de la région sont quasiment à l'équilibre (+ 4 pour 10 000 habitants).

Source : Insee, recensement de la population 2013 - BPE 2016.

souvent des familles en quête d'un logement individuel de taille plus grande dont ils ne pouvaient disposer en ville. Dans ces territoires, la forte augmentation des 60 ans et plus poserait ainsi des questions d'adaptation des logements, au regard notamment de l'adéquation entre la taille des ménages et celle de leur logement (fiche 3).

Avec une évolution proche du nombre de seniors (+1,6 % par an), le second ensemble, constitué des communes de densité intermédiaire, bénéficierait d'arrivées (+0,3 point). Cette attractivité résidentielle concerne principalement les seniors les plus âgés et les plus dépendants. L'effet du vieillissement serait ainsi moins fort (+1,3 point), avec à la fois des entrées de générations dans la tranche d'âge plus faibles et un nombre de décès plus élevé. Les problématiques associées au vieillissement y relèveraient non seulement de l'adaptation des logements mais également de la capacité à répondre aux besoins croissants de la population en équipements d'assistance aux personnes âgées.

Au sein des espaces hors influence des grands pôles, où l'augmentation des seniors serait inférieure, la même distinction peut être faite entre les zones les moins denses et celles les plus denses. Dans les espaces périurbains des petits et moyens pôles et les communes isolées et très peu denses, la croissance du nombre de seniors serait portée par le vieillissement de la population en dépit de migrations déficitaires. Dans les petits pôles d'emploi et les communes isolées peu denses, les arrivées de seniors seraient plus importantes que les départs.

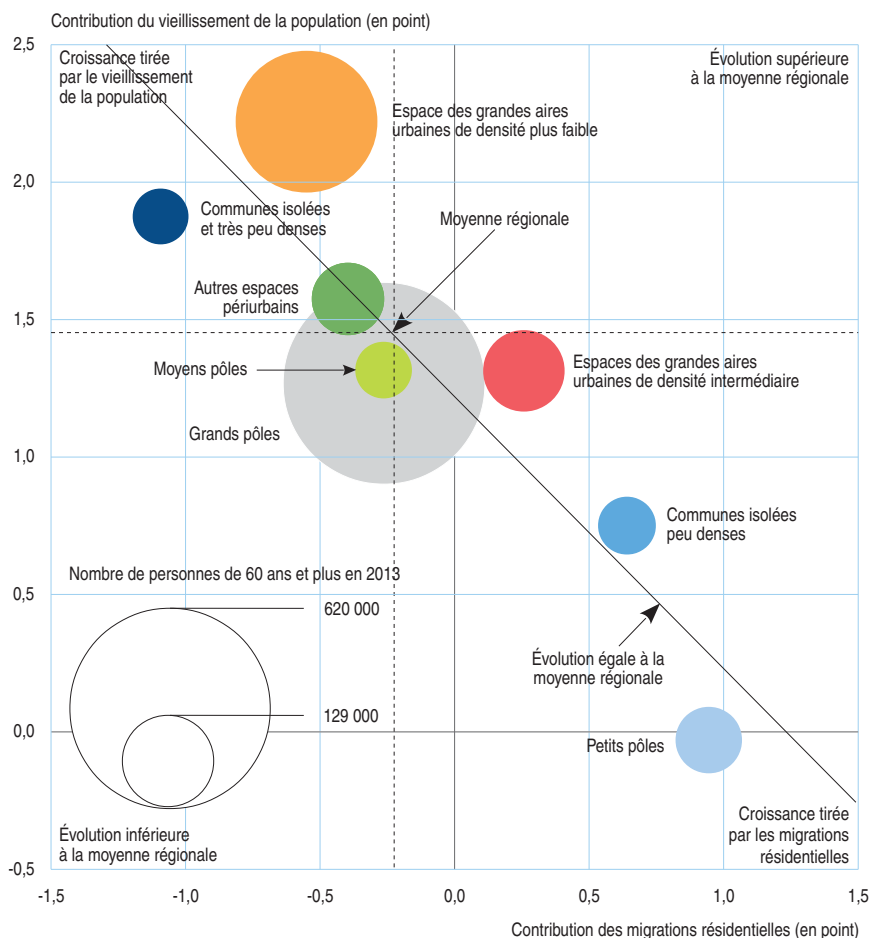
Les grands et moyens pôles seraient dans une situation intermédiaire, avec des échanges migratoires des 60 ans et plus légèrement déficitaires.

Les personnes âgées seraient toujours plus présentes dans les territoires les plus éloignés des grandes villes

La plus forte croissance des personnes âgées au sein des espaces périurbains ne modifierait cependant pas la hiérarchie des territoires concernant la part de la population âgée. Les espaces hors influence des grands pôles demeureraient ceux où la proportion de seniors serait la plus importante à l'horizon 2040. À cette date, ces derniers compteraient plus de 37 % de personnes âgées contre moins de 35 % pour

4 Les personnes âgées privilégieraient pour lieu d'installation les espaces les plus denses

Décomposition du taux de croissance annuel moyen projeté de la population des 60 ans et plus sur 2013-2040 entre part liée au vieillissement de la population et part liée aux migrations



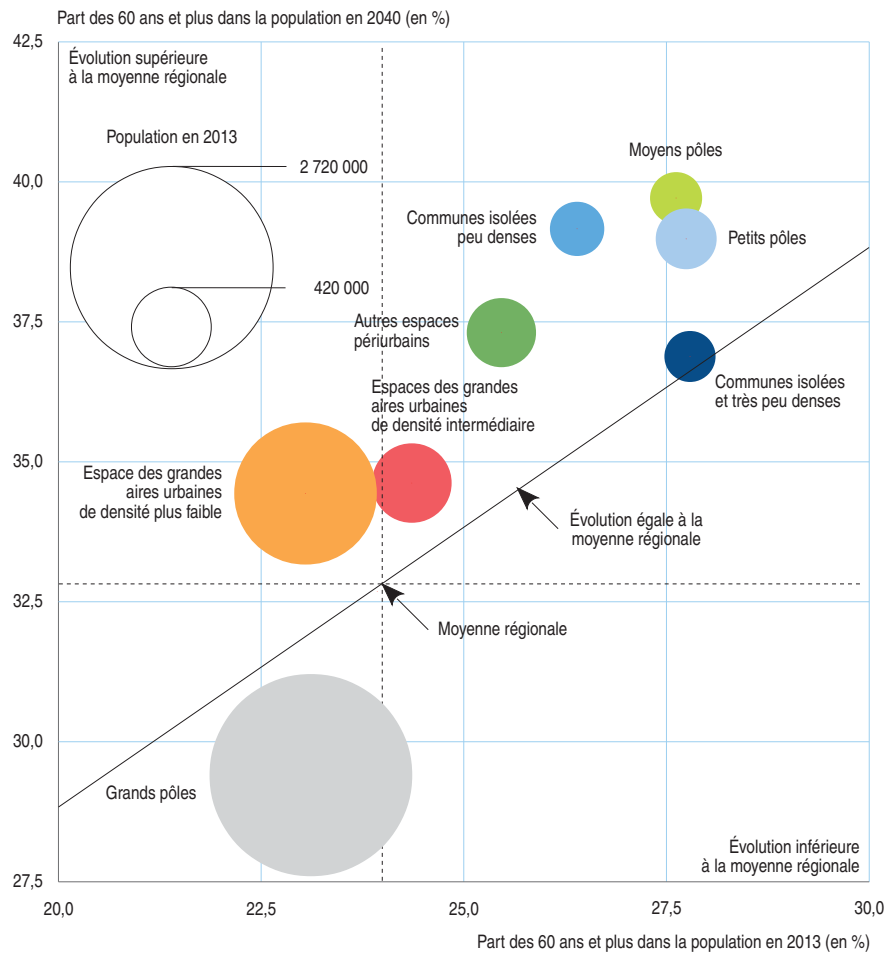
Lecture : le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus vivant dans les grands pôles du Grand Est passerait de 623 500 en 2013 à 856 600 en 2040, soit + 1,0 % par an. Les migrations contribueraient pour - 0,3 point à cette évolution (abscisse) et le vieillissement pour + 1,3 point (ordonnée).
Source : Insee, Omphale 2017 - scénario central.

les espaces périurbains (figure 5). La croissance plus modérée du nombre de personnes âgées y serait contrebalancée par une plus forte érosion des populations plus jeunes (figure 6). Le nombre d'habitants de moins de 60 ans diminuerait de 0,8 % à 1,0 % par an entre 2013 et 2040, plus du double de la moyenne régionale sous les effets conjugués d'un nombre de naissances faible et d'échanges migratoires moins favorables. À l'inverse, dans l'hypothèse où les mouvements résidentiels liés à la périurbanisation se poursuivraient, les espaces des grandes aires urbaines continueraient à bénéficier de l'installation d'habitants plutôt jeunes. La baisse du nombre de résidents de moins de 60 ans y serait moins importante, entre 0,3 % et 0,4 %. Elle serait exclusivement portée par le passage des générations nombreuses du

baby boom parmi les 60 ans et plus. Les grands pôles se distingueraient par une part des 60 ans et plus nettement moins élevée. Les seniors ne constitueraient que 29 % de leur population en 2040. La diminution du nombre de personnes de moins de 60 ans entre 2013 et 2040 y serait la plus faible (0,2 % par an) : les naissances seraient plus importantes et les entrées de générations parmi les 60 ans et plus inférieures. ■

5 Les espaces ruraux demeureraient les plus vieillissants

Projections de population des 60 ans et plus sur 2013-2040 et part des 60 ans et plus en 2013 selon le type de territoire fonctionnel et le degré de densité dans le Grand Est

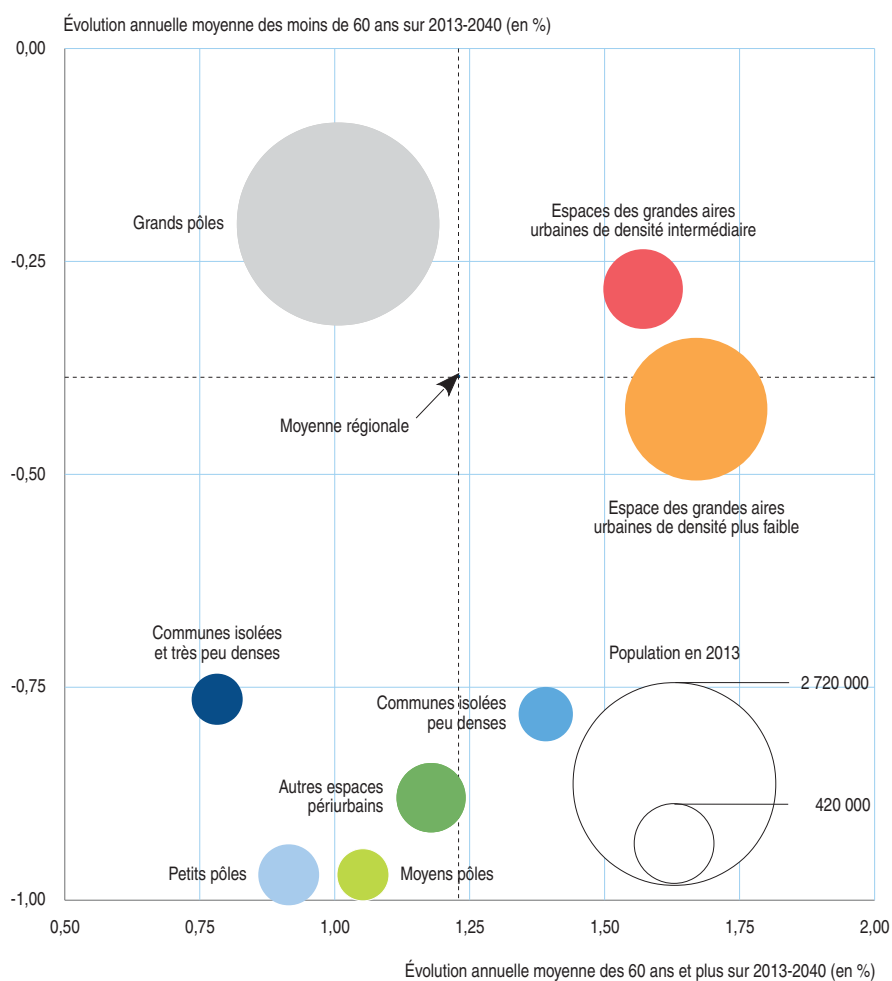


Lecture : en 2013, les grands pôles du Grand Est comptent 2 698 000 habitants, dont 23,1 % d'habitants de 60 ans et plus. Ils seraient 29,4 % en 2040.

Source : Insee, *Omphale 2017 – scénario central*.

6 Une moindre hausse des seniors, mais une forte baisse des moins de 60 ans dans les espaces ruraux

Projections de population par tranche d'âge selon le type de territoire fonctionnel et le degré de densité dans le Grand Est



Lecture : entre 2013 et 2040 dans les grands pôles urbains, le nombre d'habitants de 60 ans et plus augmenterait de 1,0 % par an. Celui des moins de 60 ans diminuerait de 0,2 % par an.
 Source : Insee, Omphale 2017 – scénario central.